

INTERPHONE D'ESPACE D'ATTENTE SECURISE

Ce dispositif concerne les systèmes allant jusqu'à huit platines de refuge extensible jusqu'à 512 platines.

GENERALITES

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances implique une mise en conformité des Établissements Recevant du Public, pour satisfaire aux dispositions du code de la construction et de l'habitation, le règlement de sécurité est modifié par l'arrêté du 24 septembre 2009 et décrit, par l'article GN8. Il sera donc prévu entre le PC de sécurité et les Espaces d'Attente Sécurisé un interphone répondant aux exigences de toutes les normes applicables.

STRUCTURE DU SYSTEME

Au PC de sécurité :

Un poste maître de 2 à 8 directions intégrant

- une AES à la norme EN54-4 avec une batterie de 5AH
- un combiné de type téléphonique fonctionnant en duplex intégral
- le contrôle de tous les éléments
- possibilité d'extension du site.

Dans les Espaces d'Attente Sécurisé

Huit platines murales (ou encastrées) de refuge

- en acier inoxydable avec bandeau lumineux vert
- sonnerie et LED rouge d'indication d'appel
- fonction duplex
- amplificateur de boucle à induction magnétique
- marquage braille

POSITIONNEMENT DES PLATINES DE REFUGE

Le positionnement de la platine devra prendre en compte les éléments suivants :

- être situé à plus de 0,40m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant
- Être situé à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30m

POSTE MAÎTRE

Le poste maître d'interphone d'Espace d'Attente Sécurisé permet aux équipes de secours de contrôler et de rentrer en communication avec les interphones installés dans les espaces d'attentes sécurisés.

Le poste maître devra être de type LX228 de marque Audiofils ou techniquement équivalent.

Les caractéristiques techniques du poste maître devront être constituées des éléments suivants :

- Un contrôle automatique du système
- Boucle à induction magnétique intégrée
- AES à la norme EN54-4
- Un emplacement d'une batterie de 5Ah
- Alimentations 230VAC – 12VCC
- Possibilité d'extension d'une capacité de 512 points
- Un combiné d'appels
- Indicateurs :
 - 8 x RVB/ligne
 - 3 états d'alimentation
 - 1 x défaut Unité Centrale
 - 1 x défaut général
 - 1 x de mode indicateur RVB
 - 1 x RVB état de l'utilisateur
- Dimension : H 350mm / L 300mm / P 90mm
- Installation encastré ou en saillie
- Répond aux normes BS5839pt9: 2011, y compris à la EN54-4, RoHS
- Les exigences DEEE, EMC et LVD sont remplies

PLATINES DE REFUGE

L'interphone PMR permet à toute personne réfugiée dans un espace d'attente sécurisé en cas de sinistre d'entrer en contact avec les équipes de secours.

Les refuges ne sont pas seulement pour les utilisateurs de fauteuils roulants, mais pour toutes les personnes qui peuvent ralentir l'évacuation. (personnes qui ne peuvent pas marcher 200m sans s'arrêter ou qui ont besoin d'aide)

Cet équipement doit être accessible aux personnes de différents types d'handicaps physiques et sensoriels (auditifs, visuels, mentaux, cognitives, psychiques et poly-handicaps).

Les platines d'interphone d'EAS devra être de type OSB de chez Audiofils ou techniquement équivalent.

Les caractéristiques techniques des platines devront être constituées des éléments suivant :

- Platine en acier inoxydable
- Bouton tactile de grande taille avec Braille
- Amplificateur de Boucle à Induction Magnétique intégrée
- Connecteurs pour boucle magnétique
- Bandeau lumineux
- Led rouge et message sonore indiquant l'état de l'appel
- Dimensions : H 146mm / L 86mm / P 35mm
- Installation encastrée ou en saillie
- Alimentation 12 VCC
- Installation en intérieur ou extérieur
- Répond aux normes BS5839pt9: 2011, y compris à la EN54-4, RoHS
- Les exigences DEEE, EMC et LVD sont remplies

CABLAGE

L'installateur doit prévoir le cheminement des lignes avec du câble résistant au feu de type CR1-C1. Le câble devra être installé sous tube ICT/IRO dans les parties intérieures du bâtiment et sous fourreaux TPC pour les parties extérieures.

RACCORDEMENTS, REGLAGES ET MISE EN SERVICE

Il sera prévu par l'entrepreneur dans sa proposition le raccordement, la mise en service et les essais d'installation.

Les réglages et la programmation devront être faits par des personnes ayant une expérience et des compétences nécessaires (installateur ou fournisseur).

Il aura à charge d'effectuer tous les contrôles et fournir les résultats désirés pour les différents utilisateurs de différents types d'handicaps physiques et sensoriels (auditifs, visuels, mentaux, cognitives, psychiques et poly-handicaps).

Les résultats des tests et mesures seront consignés dans un rapport qui sera remis au bureau d'études ou au client final.

FORMATION :

Il sera prévu sur site une formation des opérateurs et utilisateurs.

Cette formation devra être actée par la signature d'un listing regroupant les personnes présentes.